

Nature en ville

Plus de 40 % de nature dans les quartiers prioritaires

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE RENNAIS

Avec près d'une centaine d'hectares de végétation, la nature est aussi présente dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) rennais : Bréguigny, Cleunay, Le Blosne, Maurepas, Villejean. Elle participe non seulement du cadre de vie, mais également à l'adaptation de ces quartiers au changement climatique.

L'objectif de cette note est de donner à voir la place actuelle de la nature en ville et de la végétation arborée à l'échelle des QPV rennais.

La nature en ville est ici composée des espaces herbacés (pelouse, prairies...) et arborés (boisements, arbres d'alignement, arbres dans les jardins ou parcs...).

L'indice de canopée permet d'objectiver la place des arbres et leur importance pour constituer des îlots de fraîcheur. La végétation arborée au niveau des QPV est comparée au quartier rennais où ils sont situés. Les propriétaires sont également identifiés, en grande majorité la ville de Rennes.

Ces données peuvent éclairer les politiques d'aménagement pour ces quartiers, et notamment se donner des objectifs chiffrés en matière de nature en ville ou d'indice de canopée (couverture arborée).



NATURE EN VILLE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

97,5 ha

de nature dans les QPV
41 % des surfaces au sol



77 %

de propriétés publiques
Dont 70 % ville de Rennes

58,5 ha

de canopée
25 % de surface arborée



Sources : Végétation fine Rennes Métropole, fichiers fonciers, tache urbaine Rennes Métropole, traitements Audiar

Nature en ville

L'indice de nature en ville correspond à la superficie des espaces arborés et herbacés « vue du ciel », rapportée à la superficie du territoire concerné.

Indice de canopée

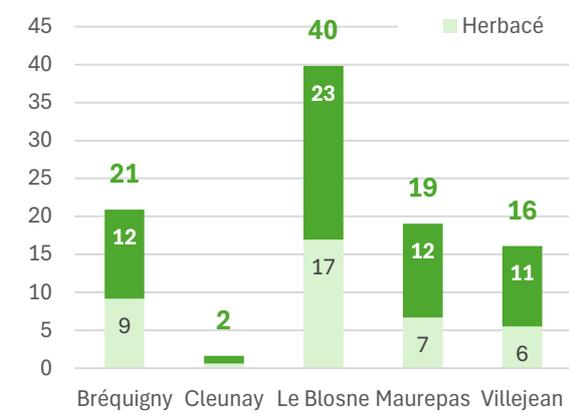
L'indice de canopée correspond à la superficie du feuillage des arbres de plus de trois mètres rapportée à la superficie du territoire concerné. Plus l'indice est élevé et plus le territoire est arboré. La canopée est une identification « vue du ciel » de la place occupée par la végétation arborée. Cet indicateur est plus pertinent que le nombre d'arbres pour suivre le couvert arboré d'un territoire.

PRÈS DE 100 HECTARES DE NATURE AU CŒUR DES QPV

Une surface variable selon les QPV

La surface de nature présente au sein des QPV est liée non seulement à la taille du QPV, son découpage, à sa morphologie urbaine. C'est naturellement le plus grand de ces quartiers qui accueille la plus grande surface de nature, avec 40 hectares pour le Blosne.

SURFACES DE NATURE EN VILLE DANS LES QPV (EN HA)

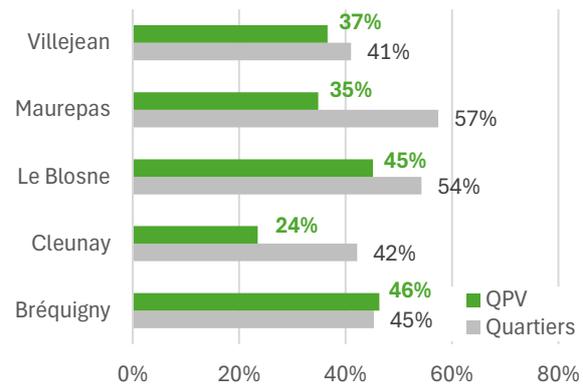


Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

Une nature légèrement moins présente qu'à l'échelle du quartier où est localisé le QPV

La part de nature au sein des QPV est de 41 %. Mais cette moyenne cache une diversité de situations. Les QPV sont localisés dans les quartiers rennais où la place de la nature est la plus importante à l'échelle de la ville : au cœur de cinq des six quartiers les plus verts (de 57 % à 41 %). Pour Bréquigny et le Blosne la place de la nature est importante et représente un peu moins de la moitié de l'espace (46 et 45 %). Maurepas intègre les parcs des Gayeulles et de Maurepas et la coulée verte de Patton, expliquant l'écart du QPV pour ce quartier. Pour le QPV de Cleunay, seuls 24 % de l'espace est composé de nature, cela tient en partie à la taille et au découpage du QPV, la moyenne du quartier de Cleunay se situant à 42 %.

PART DE NATURE EN VILLE – QPV ET QUARTIERS



Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

Les QPV sont donc globalement à l'image du quartier où ils s'insèrent, avec une part légèrement plus faible de nature, liée à la morphologie urbaine spécifique des ensembles de collectifs.

UN INDICE DE CANOPÉE MOYEN AVOISINANT LES 25 %

Près de 59 hectares de couvert arboré dans les quartiers prioritaires

Au global, c'est le quart de la surface des quartiers prioritaires qui dispose d'un couvert arboré, proportion supérieure à la moyenne de la ville se situant à 21 %. Pour autant, l'indice de canopée est variable entre les QPV, allant de 14 % sur Cleunay à 26 % sur Bréquigny ou le Blosne. À l'échelle des QPV, 60 % de la nature en ville est représentée par de la végétation arborée, qu'elle soit de pleine terre (parcs, jardins...) ou composée d'arbres d'alignement (couvrant des espaces goudronnés liés à la voirie, des places imperméabilisées...).

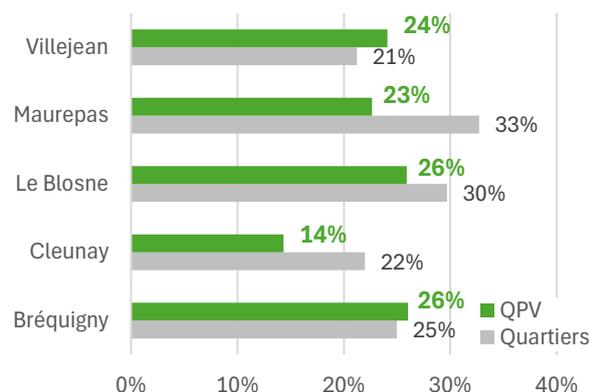
Par ailleurs, les quartiers prioritaires sont à proximité immédiate de grands parcs rennais, plus ou moins arborés :

- Parc des Gayeulles, parc Maurepas, coulée verte Patton pour Maurepas,
- Parc de Bréquigny pour Bréquigny,
- Parc de Villejean pour Villejean,
- Boisement de la Courrouze et Préalaye pour Cleunay.

Villejean est le seul QPV qui est plus arboré que le quartier où il s'insère. Le parc des Hauts-Ourmes est intégré au QPV du Blosne.

¹ Nouveaux périmètres QPV 2024 ; 7 ha pour Cleunay, 44 ha pour Villejean, 45 ha pour Bréquigny, 55 ha pour Maurepas et 88 ha pour Le Blosne.

INDICE DE CANOPÉE – QPV ET QUARTIERS

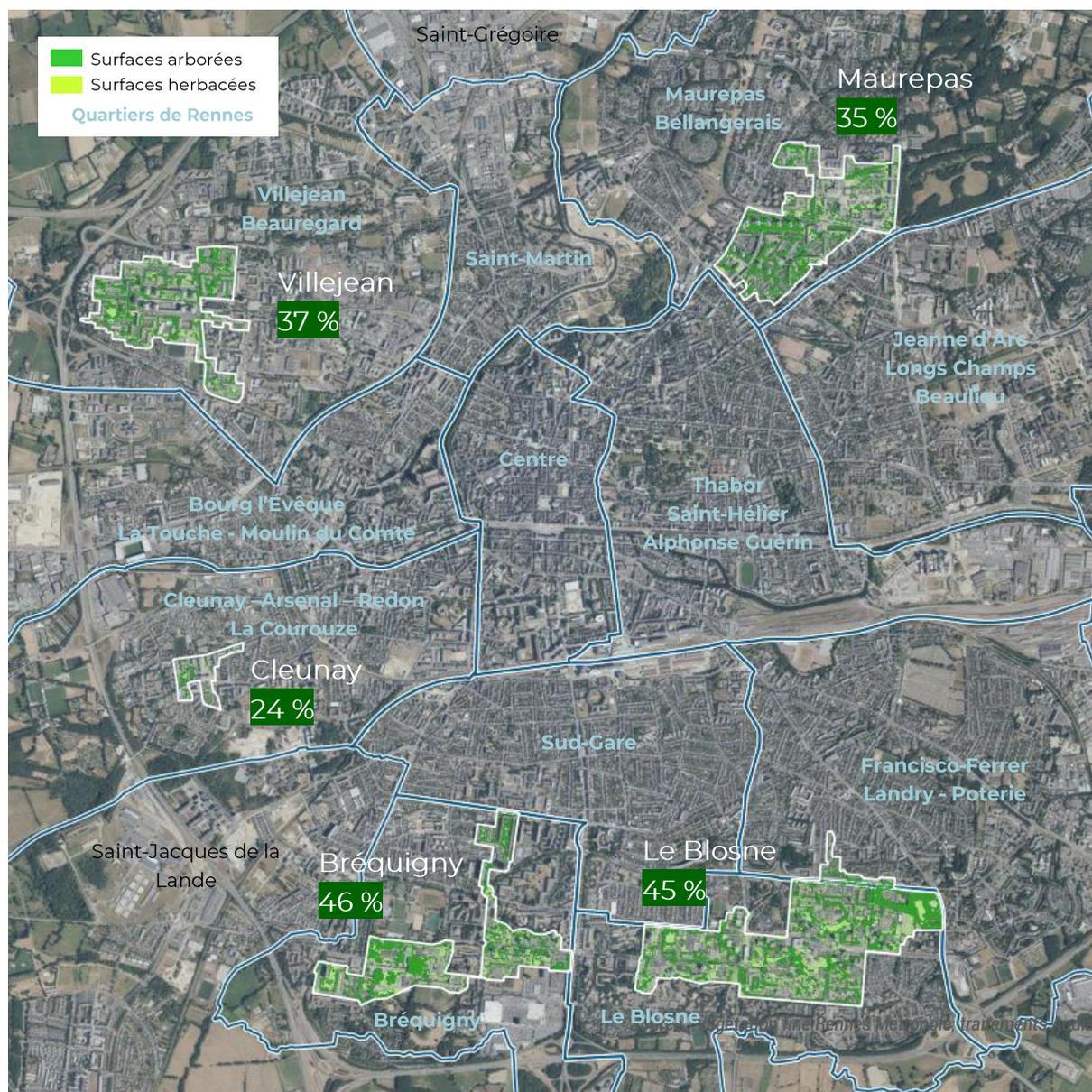


Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

30 % d'arbres par quartier recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé

Les publications scientifiques à l'échelle internationale indiquent que globalement un indice canopée d'au moins 30 % peut permettre d'atténuer localement les effets des canicules (recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé - OMS). Outre le cadre de vie, l'enjeu d'offrir aux habitants des quartiers prioritaires des îlots de fraîcheur de proximité est donc essentiel. La règle des 3 – 30 – 300 est également à considérer. Elle vise à ce que chaque habitant puisse voir trois arbres depuis sa fenêtre, vive dans un quartier où le couvert arboré atteint les 30 % et puisse se situer à moins de 300 mètres d'un espace vert où se ressourcer.

NATURE DANS LES CINQ QUARTIERS PRIORITAIRES

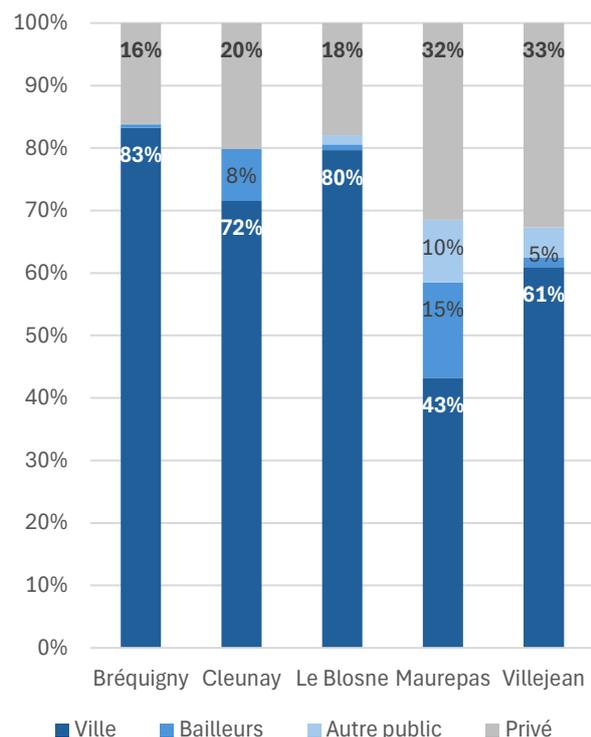


PLUS DES TROIS QUARTS DE LA NATURE DANS LES QPV SONT DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES

Les espaces de nature en ville en grande partie possédés par la ville de Rennes

À l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires, 74 % des espaces de nature sont de propriété publique, appartenant notamment à la ville de Rennes pour les deux tiers. Les autres propriétaires publics sont les bailleurs sociaux (3 %), les aménageurs et plus ponctuellement l'État, la Région, le Département, la SNCF ou la métropole rennaise.

NATURE EN VILLE - PROPRIÉTAIRES DANS LES QPV



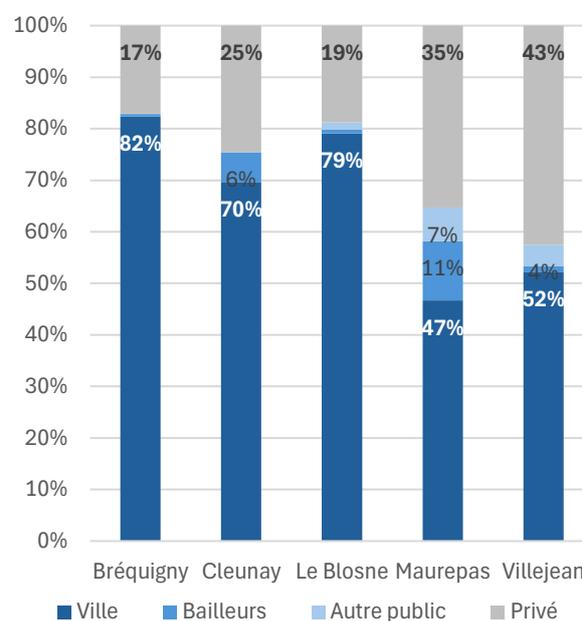
Selon les quartiers prioritaires, la répartition des propriétaires varie mais toujours avec une grande dominante publique et une importante part possédée par la ville de Rennes. La part du privé est la plus importante à Maurepas et Villejean avec un tiers des espaces de nature. Les bailleurs sont propriétaires principalement à Maurepas et Cleunay. La part des propriétaires aménageurs est une situation transitoire dans le cadre d'opération d'aménagement comme le Gros-Chêne à Maurepas. Ces espaces seront ensuite rétrocédés, notamment à la ville de Rennes qui

sera gestionnaire de ce patrimoine naturel urbain.

Une propriété publique de la canopée très importante pour trois des cinq quartiers prioritaires

Plus des trois quarts des espaces arborés sont de propriété publique à l'échelle des QPV. Les quartiers prioritaires de Maurepas et Villejean se détachent avec une plus grande part des arbres qui sont sur des propriétés privées.

INDICE DE CANOPÉE - PROPRIÉTAIRES DANS LES QPV

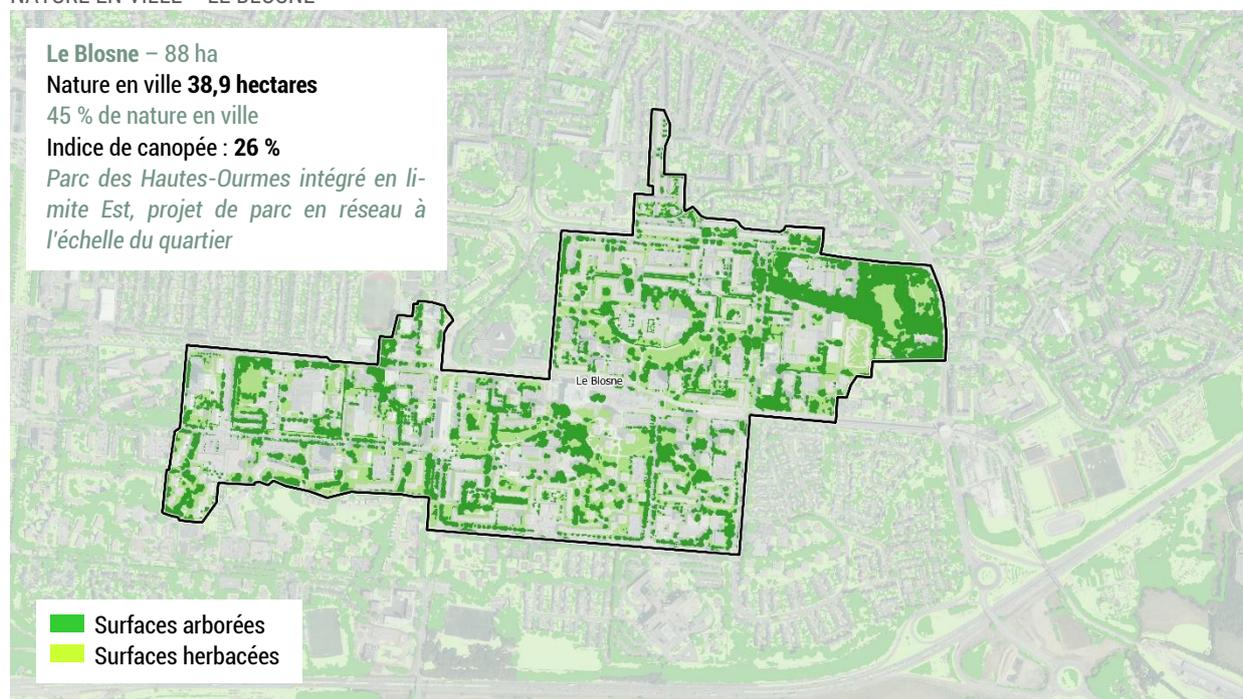


NATURE EN VILLE - BRÉQUIGNY



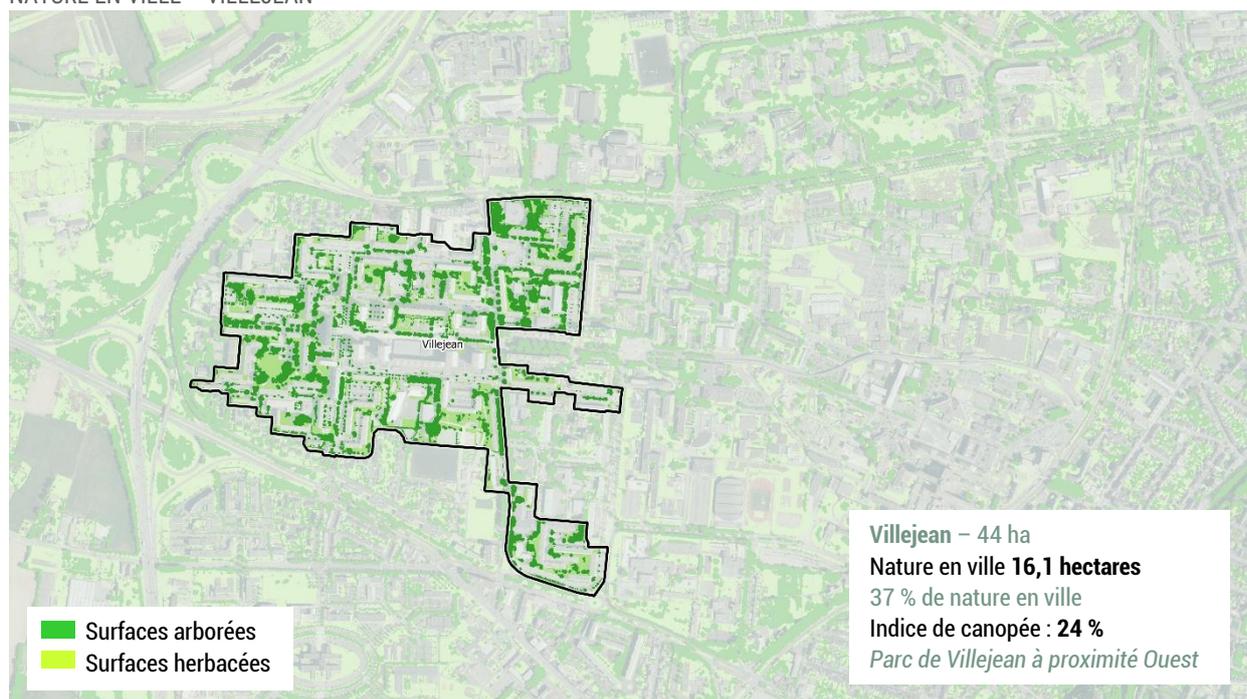
Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

NATURE EN VILLE - LE BLOSNE



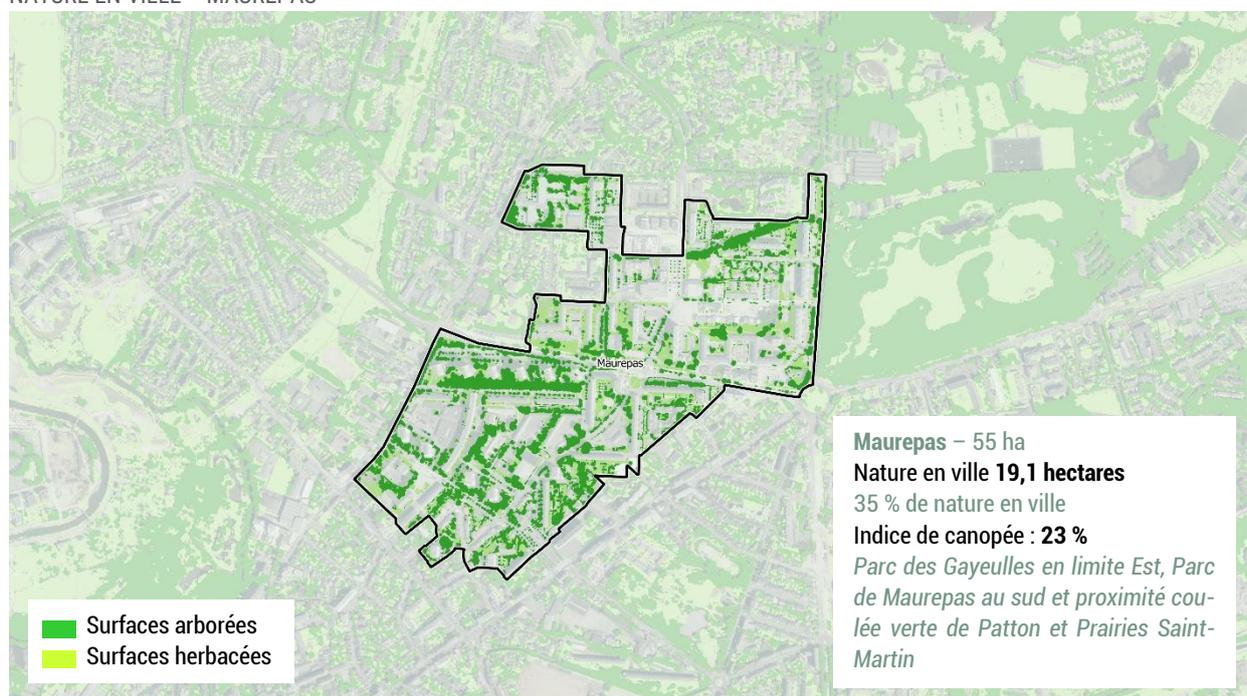
Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

NATURE EN VILLE – VILLEJEAN



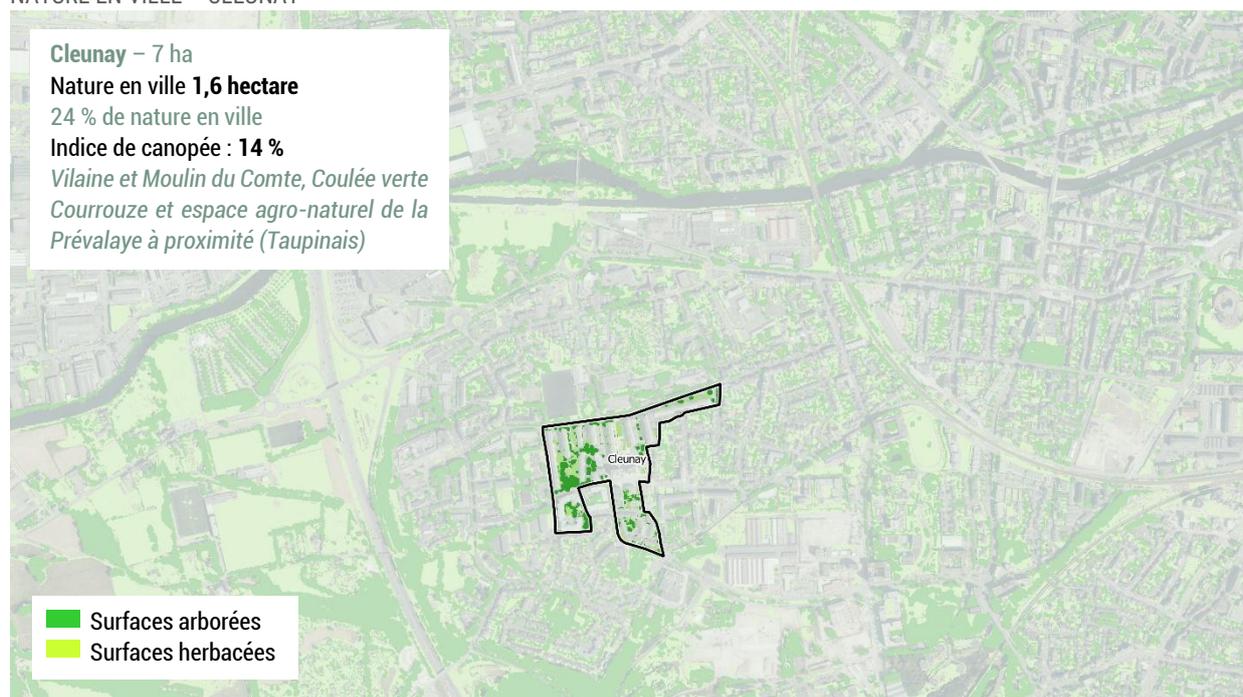
Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

NATURE EN VILLE – MAUREPAS



Source : Végétation fine Rennes Métropole, traitements Audiar.

NATURE EN VILLE – CLEUNAY



UN ENJEU DE DÉVELOPPER LES ESPACES DE NATURE EN VILLE POUR LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE ET LEURS ABORDS

Pour améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires et adapter ces espaces au changement climatique, il semble important de préserver le patrimoine naturel urbain existant et si possible de le développer. La connaissance fine de la situation actuelle permet de se donner des objectifs réalistes en fonction des QPV.

Le travail conduit à l'échelle des limites des QPV ne doit pas faire oublier l'environnement dans lequel s'insère le QPV et notamment la proximité de grands parcs ou espaces verts qui viennent offrir aux habitants de ces quartiers des lieux de respiration et des îlots de fraîcheur dans les situations de canicule.

En ville, les acteurs publics sont plus directement à la manœuvre, en termes d'aménagement, mais aussi de gestion. La mise en place de stratégie de végétalisation peut-être un outil permettant de réfléchir aux secteurs à planter en priorité en fonction d'objectifs (atteindre un niveau de canopée par quartier, prioriser la résorption des îlots de chaleur ou la mise en place d'itinéraires fraîcheur, renforcer la trame verte et bleue urbaine...). La nature en ville et la canopée doivent s'envisager comme un élément programmatique qui entre pleinement dans la conception du projet urbain.



ILLOT RUE VICTOR RAULT

© Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole



Agence d'urbanisme de Rennes

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 – 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 – www.audiar.org
communication@audiar.org



PLACE JEAN NORMAND AU BLOSNE

© Franck Hamon / Rennes Ville et Métropole

POUR EN SAVOIR +

Un quart des surfaces arborées se situent en ville – canopée à Rennes Métropole en 2021, juillet 2024, AUDIAR.

Les quartiers Politique de la Ville de Rennes (QPV) – Synthèse des monographies, novembre 2023, AUDIAR.

Charte de l'arbre, 2022, Ville de Rennes.

PHOTOGRAPHIES

© Rennes Métropole

RÉDACTION

Emmanuel BOURIAU
Amélie LEFOUR

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU

2024-3301-EXT-206